



Au dernier Comité Social Territorial, le 12/12/2024

<u>Direction Nature et Agriculture Urbaines</u>

Nouveaux horaires Equipe Débroussaillage / Chauffeurs PL

Une présentation du changement d'horaires de travail et d'harmonisation est proposée pour l'équipe de débroussaillage et les chauffeurs de poids lourds. Cette proposition, qui concerne 7 agents, permettra d'instaurer un temps de travail unique au sein de la direction. Les agents basculeront sur la tranche horaire de 5h00 à 12h45, soit 38h45 par semaine, avec une pause de 20 minutes pour le repas durant leur temps de travail. Avec ce changement, les agents bénéficieront de la majoration des heures de nuit et de travail intensif.

SUD a voté pour

<u>Direction des Ressources Humaines</u> <u>Rapport Social Unique</u>









Questions diverses:

• <u>Duoday</u>:

o Une note de service est demandée pour encadrer la journée

• **CET**:

- Le solde de congés sur le Compte Épargne Temps aura un plafond supérieur de 10 jours soit 70 jours. Pour rappel, chaque agent peut garder:
 - 10 jours de Congés Annuels, qui basculeront en CET l'année d'après,
 - o 70 jours maximum sur le compteur de CET pour 2024.
 - o 12h24 sur le compteur des repos compensateur.

• Congés exceptionnels :

 Une mise à jour des motifs est demandée, en particulier pour inclure l'ASA congé de citoyenneté en faveur des responsables bénévoles d'associations.

• Régime indemnitaire :

o Lors du CST du 23/02/2023, une suppression du régime indemnitaire avait été actée pour les agents en Congés Longue Durée et Congés Longue Maladie selon le principe de parité avec la fonction publique d'État. Le décret n°2024-641 du 27 juin 2024, instaure un maintien du régime indemnitaire dans le cadre des Congés Longue Maladie, 33 % la première année et 60 % les deuxième et troisième année. Maintenant que les collectivités peuvent le faire,

SUD demande l'application du maintien du régime indemnitaire pour les agents en CLM.

• <u>Médiateurs</u>

 SUD CT demande une clarification concernant le service dont dépendent les agents de médiation, rattachés au pôle "Vie de la Cité". Une présentation globale sera effectuée par la DGAS lors d'un prochain CST.



 La nouvelle année arrive et le renouvellement/adhésion à votre syndicat SUD CT est dejà possible.
Ci-joint le lien de téléchargement :









